



1. Objet

Le D-Xylose est un sucre (pentose) absorbé dans le duodénum et la partie iléale du jéjunum. Il n'est pas métabolisé dans l'organisme : une diminution de la xylosémie après ingestion de xylose permet de dépister une malabsorption intestinale.

2. Conditions

- Ne pas pratiquer le test en cas de diarrhée, d'insuffisance hépatique ou rénale et d'infection bactérienne
- 24 h avant l'épreuve, éviter les aliments riches en sucre similaires au D-Xylose (fruits, confitures, pâtisseries)
- Les médicaments tels qu'aspirine, indométacine peuvent interférer : les arrêter avant le test
- Sujet à jeun depuis 12 heures et au repos ;
- Il ne doit pas manger pendant l'épreuve et ne boire que de l'eau
- Le résultat n'est pas interprétable si le patient a vomi ou s'est alimenté durant l'épreuve

3. Matériel / Produit

- D-Xylose 25g ou 5g (fourni par la Pharmacie)
- Cantine (en cas de protocole standard)
- Pèse personne
- Balance de précision (protocole pédiatrique)
- Tube sec (se référer au Manuel de prélèvement)

4. Modes opératoires

Types de protocoles	Conditions
Protocole STANDARD ADULTE	25 g de D-Xylose dissous dans 500 mL d'eau
Protocole SPECIFIQUE ADULTE	5 g de D-Xylose dissous dans 200 mL d'eau
Protocole pédiatrique ENFANT < 8 Kg	0,7 g/Kg de poids corporel de D-Xylose dissous dans 50 mL d'eau
Protocole pédiatrique ENFANT ≥ 8 Kg	5g de D-Xylose dissous dans 50 à 100 mL d'eau

▪ Protocole standard

T 0 : faire uriner le patient, jeter ces urines ; prélever 1 tube sec (tube témoin noter T0 sur le tube) selon le mode opératoire en vigueur [MO-C1-LBM-030-Prélèvements biologiques et règles d'identification du patient et des échantillons](#)



Administrer *per os* 25 g de D-Xylose dissous dans 500 mL d'eau

Recueillir ensuite toutes les urines pendant 5 h (donner une cantine identifiée à son nom au patient qu'il rapportera au laboratoire)

T 2 h : prélever 1 tube sec (noter T2h sur le tube) pour dosage de D-xylose le patient rentre chez lui AVEC SA CANTINE

T 5h le patient rapporte la cantine au laboratoire

▪ **Protocole spécifique**

T 0 : prélever 1 tube sec (tube témoin noter T0 sur le tube) selon le mode opératoire en vigueur [MO-C1-LBM-030-Prélèvements biologiques et règles d'identification du patient et des échantillons](#)

Administrer *per os* 5 g de D-Xylose dissous dans 200 mL d'eau

T 1 h : prélever 1 tube sec (noter T1h sur le tube) pour dosage de D-xylose

▪ **Protocole pédiatrique**

T 0 : Vérifier le poids de l'enfant et calculer la dose de D-Xylose à administrer.
Prélever 1 tube sec (tube témoin T0) selon le mode opératoire en vigueur [MO-C1-LBM-030-Prélèvements biologiques et règles d'identification du patient et des échantillons](#)

Administrer *per os* la solution de D-Xylose dissous dans 50 mL à 100 mL d'eau en fonction du poids de l'enfant

T 1 h : prélever 1 tube sec (noter T1h sur le tube) pour dosage de D-xylose